

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR (TRICE) DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'HORTICULTURE

Située dans la MRC les Pays d'en Haut, avec une population de près de 5 000 résidents, dont plus de 3 300 sont permanents, la Municipalité de Piedmont se distingue par ses vastes espaces naturels qui occupent plus de 22% de son territoire, dont la Réserve naturelle Alfred-Kelly qui est d'une beauté peu commune.

Jouissant d'un emplacement exceptionnel, à seulement 60km de Montréal, la Municipalité de Piedmont est essentiellement résidentielle et offre un milieu de vie paisible, mais aussi très dynamique. Traversée par la sinueuse Rivière-du-Nord ainsi que par le Parc Linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui accueille des milliers d'usagers tout au long de l'année, Piedmont permet la pratique de nombreuses activités de plein air, comme le golf, la randonnée pédestre, les sports de glisse et la raquette.

Municipalité en pleine croissance, Piedmont mise notamment sur la qualité de vie, la préservation des paysages et le développement d'un milieu de vie en symbiose avec la nature.

DESCRIPTION

Sommaire des responsabilités

Sous l'autorité de la Direction générale, le Directeur des travaux publics et de l'horticulture planifie, coordonne et supervise les activités opérationnelles du Service en lien avec le développement et l'entretien des infrastructures municipales: réseaux d'aqueduc, égouts pluviaux et sanitaires, eau potable et eaux usées, les réseaux routiers, immeubles, espaces verts et les opérations de déneigement. Il joue un rôle stratégique auprès de la Municipalité, fournissant conseils et orientations en lien avec son domaine d'expertise et la gestion de son service.

Il est responsable de la mise en application des projets et de toutes les décisions inhérentes à son service, incluant celles provenant du Conseil municipal. Il voit à l'élaboration des politiques, des procédures et des directives permettant d'assurer une saine gestion du Service des travaux publics et de l'horticulture.

Il est préoccupé par l'amélioration constante de la qualité du service à la clientèle offert. Il travaille en étroite collaboration avec les différents services de la Municipalité afin de réaliser des projets qui répondent aux besoins et aux attentes de chacun.

Il favorise le développement d'idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilisation et le développement de son personnel sous sa responsabilité :

- Un coordonnateur technique (poste cadre intermédiaire);
- Un assistant à la direction;
- Une équipe de cinq (5) responsables (mécanique, réseau d'égout et d'aqueduc, voirie, entretien des bâtiments et horticulture);
- Une équipe d'employés syndiqués.

Principales responsabilités :

Ressources humaines, gestion et développement organisationnel

- Planifie, organise, dirige et contrôle, les ressources humaines, financières et matérielles du Service des travaux publics et de l'horticulture et effectue tout travaux connexes de soutien technique et d'exécution de travaux à leur événement ou projet;
- Planifie, organise et supervise le travail des employés du Service en s'assurant du respect des obligations légales et contractuelles de la Municipalité ;
- Planifie et organise des activités de formation et de développement des ressources humaines afin d'optimiser la performance opérationnelle du Service.
- Exerce un « leadership » favorisant des relations harmonieuses et constructives avec les employés, le syndicat et ses représentants, favorise la mobilisation, l'engagement et la motivation des ressources humaines sous sa responsabilité ;

- Assure en tout temps le respect des lois, normes, règlements municipaux et les politiques qui concernent la direction des travaux publics et de l'horticulture soient appliqués et respectés ;
- En collaboration avec le responsable des ressources humaines, assume les responsabilités de son Service en matière de santé et sécurité au travail, vit à l'application du programme de prévention, au suivi des recommandations d'organismes externes, s'il y a lieu et représente l'Employeur au comité paritaire ;
- Assure le maintien et le développement de relations harmonieuses avec les citoyens, les employés et tout autre groupe, association ou partenaire (MRC, municipalités et autres) assurant ainsi un bon service aux citoyens ;
- Assiste la direction générale dans l'ensemble de ses fonctions, selon les besoins (séances du conseil, comités de travail, mesures d'urgence, etc.).

Hygiène du milieu

- Supervise la planification et la gestion des infrastructures municipales : réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires, eau potable et eaux usées, ainsi que les réseaux routiers et bâtiments ;
- Participe à la mise à jour des plans directeurs d'égouts et d'aqueduc ; voir au développement et à la mise en place du programme d'économie d'eau potable ;
- Participe à la Régie d'assainissement des eaux usées (RAEU) avec la direction générale ou à tout autre comité externe demandé par son supérieur immédiat.

Ressources financières et projets

- Voit à l'administration, à la planification et au contrôle du budget et du plan triennal de son Service, participe à la préparation du budget annuel et soumet ses recommandations à la Direction générale ;
- En collaboration avec le département des finances, dépose des demandes d'aides financières et en assure la reddition de comptes ;
- Planifie l'acquisition des véhicules et équipements nécessaires aux opérations en s'assurant de disposer des devis requis et ensuite établir des programmes d'entretien ;
- Soutenir le coordonnateur technique dans l'élaboration des documents requis pour les demandes d'appel d'offre et s'assurer de la conformité du processus, participer à l'analyse des soumissions et collaborer à la sélection des entrepreneurs. Le directeur s'assure de la validité des clauses techniques et légale ainsi que la publication dans SEAO.

CRITÈRES D'EMPLOI

Exigences et qualifications :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle pertinent à la fonction (génie civil), accompagné d'une expérience pertinente dans un poste similaire ;
- Minimum de cinq (5) années d'expérience en gestion municipale, notamment dans les opérations de déneigement, et de voirie ou tout autre domaine connexe ;
- Expérience en gestion de personnel, dans un environnement syndiqué, cumulant des réalisations démontrant sa capacité à développer la performance d'une équipe ;
- Connaissance des infrastructures municipales, voirie, aqueduc, égout, etc. ;
- Connaissance des Lois encadrant l'administration municipale ;
- Excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Permis de conduire en règle de classe 5 (classe 3 et 1 atout).

Profil recherché :

- Compétences démontrées en gestion de projets, gestion administratives, financières et en gestion des ressources humaines, préférablement dans un environnement syndiqué ;
- Démontrer une vision stratégique et une capacité de travailler en mode collaboration ;
- Aptitude à prendre des initiatives et à résoudre les problèmes inhérents à son travail ;
- Avoir d'excellentes aptitudes pour la planification organisationnelle, la gestion du changement ainsi que pour les communications écrites et verbales ;
- Sens de l'organisation et des priorités, autonomie, sens de l'adaptation et de la flexibilité ;
- Savoir faire preuve de leadership, être mobilisateur et favoriser le travail d'équipe
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles, entregent, diplomatie et polyvalence ;
- Sensibilité marquée aux besoins des citoyens et aptitude à communiquer de façon conviviale avec les diverses clientèles.

CONDITIONS

Avantages sociaux :

- REER collectif ;
- Programme d'assurance collective ;
- Accès à une garderie en milieu familial, facilitant la conciliation travail-famille ;
- Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) ;
- Possibilité de télétravail (une journée par semaine) ;
- Remboursement des frais annuels de cotisation à un ordre professionnel ;
- Une super équipe de travail axée sur la collaboration et le soutien mutuel.

ÊTES-VOUS PRÊT POUR CE NOUVEAU DÉFI?

Soucieuse d'attirer le meilleur gestionnaire pour contribuer activement et pleinement aux défis qui se dessinent, la municipalité de Piedmont offre une rémunération établie en fonction de l'expérience et des compétences *à partir de 103 000\$* ainsi qu'une belle gamme d'avantages sociaux.

Toute personne désirant poser sa candidature devra transmettre sa candidature **au plus tard le 31 octobre** par courriel à : emploi@piedmont.ca

Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue. **L'entrée en fonction est prévue dès que possible.**

L'utilisation du masculin dans ce document pour désigner des personnes a pour seul but d'alléger le texte.